

TRIBUNES LIBRES

Fidèle à son habitude et à ses façons de faire au travers de ses écrits, pleins de sous-entendus et de contre-vérités, la liste leperray@venir conduite par M. Baron tente de semer le trouble dans l'esprit des Perrotins afin pourquoi pas de récupérer des électeurs dans l'optique des prochaines échéances électorales.

Évoquer les démissions de 3 élus de la liste majoritaire (2 du Conseil Municipal et une du Conseil Communautaire) n'a pour objectif que de faire planer le doute sur la cohésion de l'équipe majoritaire et sur d'éventuelles dissensions.

Ces dissensions ne sont-elles pas plutôt au

sein même de sa propre équipe? Précisons que pour le remplacement du maire adjoint démissionnaire, la personne soi-disant 'en désaccord' avec son Maire, a été élue... avec des voix de la liste 'leperray@venir' ?

M. Baron aurait-il des problèmes de mémoire? A-t-il oublié la douzaine de démissions parmi ses colistiers (non élus mais restant éligibles), en 2014 peu de temps après les élections municipales?

Par ailleurs, prétendre qu'il lui a fallu en personne intervenir auprès de la CART pour que la réparation du jeu d'enfants du parc municipal soit prise en compte relève de la forfanterie.

Plusieurs courriers signés de Mme le Maire avaient déjà été adressés en ce sens.

Quant aux prétendues 'entraves à la libre expression au cours des conseils municipaux' dont il se plaint, là encore il s'agit d'une déformation et d'une exagération de la réalité.

Il semble confondre rappel à l'ordre quant au respect du règlement de tout Conseil Municipal et entrave à la libre expression.

Car s'il est légitime d'émettre des avis différents sur certains sujets mis à l'ordre du jour, - essence même d'un débat démocratique -, il est inconcevable de le faire de façon provocatrice, à la limite de l'incivilité.

Les conseillers de la Majorité municipale « Le Perray Notre Commune »: Paulette DESCHAMPS, Bernard BEBOT, Marie-Cécile RESTEGHINI, Ghislain OLIVEIRA, Nicole LOUCHART, Jean-Claude VIN, Véronique NITSCH, Claude CHERON, Claudia BAUDOUIN, Charles VIETTE, Dalila IKHELF, Gervais LESAGE, Céline LAHAYE-FRITZ, Philippe BRIET, Hélène BALDET-HELOIN, Mohammed ALIF, Florence CHARTIER, David RODIER, Isabelle HATAT, Michelle RANGER, Valérie LEROY, Patricia LE DUC, André LAVADOU.

INQUIETS

Oui, nous déplorons:

- La suppression d'une classe dans chaque école primaire (plus d'élèves par classe).
- Le désengagement de l'État (moins 16 % de dotations)
 - Dotation Globale de Fonctionnement (DGS): - 45546 euros,
 - Dotation Solidarité Rurale (DSR): - 1254 euros,
 - Baisse ou même suppression des subventions.

Et d'un autre côté que constatons-nous? Une fuite en avant des dépenses de la majorité en particulier, avec des frais d'études exponentiels pour « La Perche aux Mares ». Et à venir, des frais importants pour des travaux d'assainissement et d'alimentation en eau du secteur.

Voirie et travaux divers

Oui, nous regrettons de ne pas pouvoir circuler en toute sécurité sur notre territoire suite au manque d'entretien de la voirie (rues de

Chartres, de Paris, de la Grimace, du Moulin...). Nous demandons la mise en place d'une politique pluriannuelle de travaux avec les moyens financiers en adéquation avec celle-ci.

Urbanisation

La colère des élus des communes environnantes est légitime concernant l'urbanisation de « La Perche aux Mares ». Ceux-ci sont inquiets de l'impact du bétonnage sur le réseau d'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées, ainsi que des conséquences de celui-ci sur leur territoire au vu des récentes inondations (déversement hors norme et brutal entraînant le débordement du Ru du Feu St-Jean).

Dates à retenir

- Septembre
 - 7: Conférence du PNR,
 - 9: Forum des associations
 - 15 et 16: Journées du patrimoine
 - 29: Festival Jeunesse

• Octobre

- 8 au 14: Semaine bleue.
Notre ami François MOURET nous a quittés le 12 juillet, François a été conseiller municipal et très impliqué au sein de plusieurs associations. Nous lui rendons un dernier hommage et nous présentons nos condoléances à sa famille. Retrouvez-nous sur notre blog « LE PERRAYSCOPE ».



Les élus le « Perray@venir »
Jean-Louis BARON,
Marie-France GROSSE,
Marie-José PETER,
Pierre TESSIER



Concitoyennes, Concitoyens,

Les logements sociaux devraient constituer les grands travaux de constructions d'habitations principales ces prochaines années dans notre commune.

Contraint par la loi de rattraper le déficit en la matière, le Perray devra atteindre à terme le taux de 25 %. Hors il est actuellement de 6 %! D'une part, les HLM favorisent l'installation d'une nouvelle population qui ne pourrait pas le faire autrement du fait du prix d'acquisition très élevé. D'autre part, les Perrotins s'interrogent à juste titre sur l'évolution urbanistique et sociale. Nous estimons que le développement du Perray en Yvelines se fera de manière concertée. L'ensemble de la population et tous les élus

municipaux (majorité comme opposition) devront s'écouter, échanger et se respecter. Car dans les écoles, les associations, les commerces, les services municipaux... Jeunes et moins jeunes, nous serons tous amenés à nous côtoyer.

Nous bénéficions d'un cadre de vie privilégié qu'il s'agit certes de préserver mais l'évolution démographique de notre département, de notre région et de notre Pays nécessite d'être ouvert... Et peut-être au Perray plus qu'ailleurs! À partir de l'automne 2018, nous vous proposons de participer à une enquête en ligne intitulée "Le Perray est Nous". Cette enquête sera accessible via notre page facebook.com/

[leperraynyvelineshorizon2020](https://www.facebook.com/leperraynyvelineshorizon2020)

à très bientôt et bonne rentrée.
Citoyennement,

www.facebook.com/leperraynyvelineshorizon2020

Pour la liste

Le Perray Horizon 2020

Guillaume ODRY,
Émilie HIRSOUX

